

## LE CIERGE PASCAL

La célébration solennelle de la sainte Nuit débute par le rite auguste de l'*Exsultet*, le *Praeconium paschale*, préface enthousiaste des fêtes de Pâques, annonce publique de la grande Vigile dont le cierge pascal est le foyer de convergence et le centre rayonnant. Pour ne rien perdre de la substance doctrinale dont ces vénérables rites sont gonflés, envisageons-les sous leurs différents aspects.

Un mot seulement sur l'état de la question historique. C'est du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle que ces rites se sont universalisés dans toutes les Églises occidentales. Quant à l'auteur du *Praeconium*, il est incertain : saint Augustin, saint Ambroise \*, saint Jérôme ? en tout cas, un auteur du IV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle beaucoup d'Églises connaissent déjà ces rites pascals. Nous sommes donc en présence d'une célébration très vénérable, qui vient de retrouver toute sa splendeur primitive (voir : *D.A.C.L.*, t. XIII, II<sup>e</sup> partie, col. 1559).

### *Préface du Mystère pascal.*

Le terme *praeconium* exprime bien cette première signification du rite : proclamation solennelle; annonce officielle par un héraut public d'un grand événement; la majestueuse entrée en matière; la Préface du grand mystère du salut, que la vigile va reconstituer. Et le héraut de cette publication, le diacre, s'efforce, par des formules d'une splendeur et d'une somptuosité inégalées, par des mélodies pleines de noblesse et de majesté, s'efforce, dis-je, de ne pas être trop indigne du grand événement qu'il annonce : « ... que Dieu lui accorde la grâce de célébrer dignement la louange de ce cierge : ... *cerei hujus laudem implere perficiat* ».

\* N. D. L. R. — Voir cependant sur ce sujet les études de Dom Bernard CAPELLE, L'« *Exsultet* » pascal, œuvre de saint Ambroise, dans *Miscellanea Giovanni Mercati* (Citta del Vaticano, 1946), I, 214-246.

Souvent, dans le langage populaire, cette fonction sacrée de l'*Exsultet* porte le nom de : bénédiction du cierge. Et, malheureusement, bénédiction est pris dans le sens moderne, à savoir le rite qui communique à un objet un caractère sacré, comme on dit bénédiction de l'eau, des cendres, etc. Dès lors, l'*Exsultet*, avec les encensements et les hommages dont il est l'objet, ne serait qu'un rite de bénédiction du cierge. Profonde erreur ! Et cette méprise au sujet du mot bénédiction a appauvri chez beaucoup et même annihilé la haute portée de l'*Exsultet*. Bénédiction doit être pris ici dans le sens biblique et traditionnel de louange, de glorification, d'hommage solennel, bref, de tous les actes de religion rendus à la sainteté d'un être, et spécialement au cierge, qui figure le Christ et symbolise son triomphe sur la mort dans cette Nuit unique. De là le nom de *Laus cerei*, de *Carmen cerei* donné à l'*Exsultet*.

D'ailleurs, la cérémonie de la bénédiction, dans le sens vulgaire, a lieu pour le cierge en privé et hors de l'église, par l'évêque ou le célébrant; au surplus, le diacre ne bénit pas les objets, surtout en présence de ses supérieurs. Mais il lui revient, comme héraut de l'Évangile, de monter à l'ambon et de proclamer la louange et la gloire du cierge symbolique au début de cette sainte Nuit : *hujus cerei laudem implere perficiat*. Et cet hymne au Christ glorieux représenté par le cierge est d'une élévation et d'une splendeur où la profondeur de la pensée ne le cède en rien au lyrisme et à la poésie de la forme. Pour nos âmes, souvent languissantes et attiédies, prises parfois de nausée spirituelle et de dégoût des choses de Dieu, cet hymne tout palpitant de foi et d'amour, secoue notre torpeur et réveille en nous cette allégresse spirituelle qui réalise le souhait de l'*Exsultet* : « Oui, la sainteté de cette Nuit efface les crimes, lave les fautes, rend l'innocence aux coupables et la joie aux affligés. »

Et l'auteur sacré, soulevé par une inspiration enthousiaste, atteint une sublimité et une exubérance qui déconcerte parfois nos élans plus sobres. C'est ainsi que saint Hugues de Cluny se scandalisait bien à tort des apostrophes hyperboliques du *O felix culpa* et *O certe necessarium Adae peccatum*, qu'il faisait effacer dans les rouleaux de Cluny.

#### *La Colonne lumineuse.*

Le cierge pascal est, dans son symbolisme le plus élevé, la figure du Christ, nous le dirons plus loin. Mais avant de contempler la Pâque chrétienne, l'Église a voulu aussi, dans cette sainte Nuit, faire revivre le souvenir de l'ancienne Pâque. Puisque,

selon saint Augustin, la loi portait le Christ dans ses flancs, il fallait, pour que cette sainte Vigile fût complète, l'évocation de la première économie.

Jadis, le peuple d'Israël, fuyant la servitude d'Égypte, était guidé par une colonne de feu qui éclairait sa route dans la nuit du désert. En cette nuit du mystère chrétien, que nous allons célébrer, le cierge pascal symbolisera cette colonne lumineuse qui va guider le nouveau peuple de Dieu et le délivrera de la servitude d'Égypte.

Ce prodige de la colonne de feu est mis en rapport, dans le récit de l'Exode, avec le passage de la mer Rouge, épisode qui suit immédiatement (Ex., XIII et XIV). Et ces deux prodiges vont également se confondre en cette vigile pascale, qui s'achèvera par l'initiation chrétienne, dont le passage de la mer Rouge est la figure classique.

Aussi, le *Praeconium* présente-t-il inséparablement les deux épisodes : « C'est cette nuit dans laquelle vous avez fait traverser à pied sec la mer Rouge à nos pères, les enfants d'Israël sortant d'Égypte. C'est donc cette sainte Nuit qui a extirpé les ténèbres du péché par l'illumination de la colonne de feu... »

#### *Le cierge pascal, figure du Christ.*

C'est la signification fondamentale que nous envisageons maintenant. Aucune image, aucune statue, aucune représentation, aucune puissance de symbolisme ou d'évocation n'atteint l'intensité d'expression du cierge pascal, dont le *Praeconium* proclame toute la richesse. Tout d'abord, il est le symbole du Christ, Lumière du monde. Que le cierge *allumé*, à l'exemple du Christ, « dissipe les ténèbres du monde et fasse luire la splendeur du jour ». Et ce phénomène naturel va se réaliser dès que la colonne lumineuse pénétrera dans le temple plongé dans l'obscurité : signe sensible qui manifeste les réalités surnaturelles de cette sainte Nuit. Aussi est-ce par cette salutation : *Lumen Christi*, répétée trois fois, que la colonne lumineuse est saluée et vénérée par toute l'assemblée, et que tous successivement viennent s'éclairer à cette source de lumière.

Et combien ce symbole est conforme aux enseignements du Maître : « Il était la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde... Je suis la lumière du monde; qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. » Aucun phénomène n'est plus expressif de l'œuvre du Christ. L'image du cierge étincelant ne pouvait mieux nous exprimer le grand événement de la Résurrection, de ce passage de l'humanité de la mort à la vie.

Les dispositions du nouveau décret font revivre tout le sens de

ce symbole. Jusqu'aujourd'hui (c'est à peine croyable !) le cierge pascal *éteint* ne participait pas au cortège triomphal organisé en son honneur ! Solitaire et délaissé, il attendait, dans le sanctuaire, que le diacre voulût bien, vers la fin de l'*Exsultet*, l'associer modestement à cette fête de lumière. Remarquons les paroles de l'*Exsultet*, qui décident le diacre à allumer enfin le cierge : « ... cette colonne de cire que la flamme étincelante *va allumer* (*accendit*) en l'honneur de Dieu ». Le traducteur, pour justifier le geste, a modifié le temps et a traduit *Accendit* par le futur : *va allumer*. Dorénavant, on pourra traduire correctement : a allumé, puisque c'est en privé que l'on a fait jaillir le feu nouveau et que le cierge a été allumé, *avant* son entrée triomphale dans l'église. Et au lieu d'être le dernier à recevoir la flamme, c'est à lui seul maintenant que tous, évêque, clergé, fidèles, viendront prendre la lumière.

Tel est le changement le plus significatif et le plus traditionnel du décret. Le cierge pascal, authentiqué, béni, allumé en privé avant la procession. Il est le premier personnage, le héros de ce cortège triomphal qui se prépare à entrer dans l'assemblée pour l'illuminer de sa clarté. Une seule source de lumière pour dissiper les ténèbres : le Christ représenté par le cierge pascal.

Comment a-t-on pu se résigner pendant des siècles à de pareilles méprises ? Le héros de l'entrée triomphale était le seul à ne pas y participer ! Celui qui devait nous apporter la lumière était le dernier à la recevoir ! On se demande ce qu'il faut admirer davantage, ou notre obéissance aveugle, disons mieux : notre inconscience invétérée et séculaire ; ou l'initiative éclairée et la compréhension parfaite de nos rites sacrés que manifeste ce décret réparateur.

Le cierge pascal est donc rétabli dans tous ses droits. Point de mire de tous les yeux, il s'avance majestueux, seul étincelant dans la nuit, comme le Christ qu'il personnifie ; et tout le peuple de Dieu salue son entrée en répondant à la triple proclamation du diacre : *Lumen Christi*. Et tout à l'heure, au cours de cette sainte Nuit, c'est lui aussi qui sera solennellement conduit au baptistère, au chant du *Sicut cervus*, pour y sanctifier les eaux régénératrices par la triple immersion sacramentelle.

Nos ancêtres avaient compris la valeur didactique de la liturgie et l'importance, pour les hommes que nous sommes, de la mise en valeur du langage symbolique dont l'Évangile et les sacrements sont pleins. (Aujourd'hui, on se contente d'une formule abstraite du catéchisme.) Et toutes les églises se souciaient de mettre en pleine valeur ce rite pascal si expressif et si grandiose. De là, entre autres, la majesté et la richesse des anciens chandeliers pascals, que les églises se faisaient honneur de posséder

dans leur trésor; les proportions imposantes du cierge massif en cire blanche, dont la flamme étincelante proclamera pendant quarante jours le triomphe du Christ. Sa vraie place est à l'ambon, ou là où se chante l'évangile : de là vient que les céroféraires sont dispensés de leur office pendant la Nuit pascale.

*Le Corps glorieux du Christ.*

Par une série de rites très expressifs, l'Église accentue encore la signification symbolique du cierge pascal. Avant de le bénir et de l'allumer, le célébrant fait des incisions au poinçon dans la chair du cierge. Et, pour marquer sa ressemblance avec le Corps glorieux du Christ, il y grave les monogrammes du Christ et d'autres signes symboliques qui lui donnent cette destination sacrée. Mais, redisons-le, ce sont là des cérémonies purement préparatoires : feu nouveau, incision des monogrammes, bénédiction et allumage du cierge se font en privé et, selon certains cérémoniaires, en secret : ce ne sont que des préparatifs pour le grand triomphe.

De négligence en négligence, on en vint à tout simplifier et à tout confondre. Dans beaucoup d'églises, on substitua aux incisions faites dans la cire, un parchemin distinct du cierge, espèce de charte richement enluminée qui portait toutes les indications et était conservée d'année en année dans les archives. Mais bientôt, cette coutume elle-même perdit son rapport intime avec le cierge pascal et disparut. Le décret, très sagement, nous rend les incisions dans la chair même du cierge; rite plus expressif et plus significatif.

Toutes ces incisions accompagnées de formules très riches empruntées aux saintes Écritures, loin d'être de purs signes extérieurs, donnent une portée profonde et sacrée à ces gestes et rendent le cierge moins indigne de remplacer dans le cortège triomphal le Sauveur du monde. Le beau texte de l'Apocalypse *Alpha et Omega, Principium et finis* accompagne les actes correspondants; la doxologie de saint Pierre donne son vrai sens au millésime de l'année. C'est le triomphe pascal qui, pour le chrétien, mesure et partage le temps; et la révolution annuelle de la terre autour du soleil est pour lui le symbole de ce cycle annuel de l'Église qui gravite autour du Soleil de Justice, la Lumière du monde.

DOM LAMBERT BEAUDUIN.